

beaucoup à faire » dans les négociations sur la dette grecque.

## Retour de la volatilité sur le secteur des télécoms

Aux États-Unis, l'économie américaine a confirmé ses faiblesses actuelles, mais les experts de Barclays Bourse estiment que « le socle de croissance n'est pas remis en cause à moyen terme ». À la mi-séance, l'indice Dow Jones affichait tout de même une baisse de 0,27 % et le Nasdaq Composite avançait de 0,01 %. Les investisseurs américains, qui sont tous à leurs plus hauts niveaux historiques, peuvent, il est vrai, supporter sans difficulté quelques ventes bénéficiaires.

## Sotec a annoncé la cession de ses activités solaires à la société ConCenSolar

Les dirigeants de Sotec savent s'y prendre pour séduire la Bourse. Vendredi, le titre du fabricant français de matériaux semi-conducteurs de haute performance s'est envolé de 14,29 % à 0,88 euro, après l'annonce de la cession de ses activités solaires à la société ConCenSolar. Le rebond du titre est important, mais il n'efface pas le fiasco de la diversification de la société dans le secteur solaire, le marché.

puisque le titre a perdu 88 % de sa valeur en 5 ans. La firme iséroise, confrontée à une conjoncture économique difficile dans l'électronique, son métier d'origine, cherchait depuis plusieurs années son salut dans le solaire en commercialisant une technologie innovante de production d'électricité. Cette activité n'a jamais décollé et sa cession effective rassure le marché.

## QUESTIONS

**LeParticulier**  
www.leparticulier.fr

AVEC

# Comment s'arrêter de travailler avant la retraite à taux plein ?

**ARGENT** Les seniors constituent, bien souvent, la variable d'ajustement dans les entreprises qui souhaitent alléger leur masse salariale. Ainsi, n'est-il pas rare que ces dernières leur demandent de rompre leur contrat à partir de 58-59 ans, lorsque ce n'est pas les salariés qui demandent à partir, dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Ils seront alors indemnisés par Pôle emploi pendant trente-six mois, voire jusqu'à l'âge de la retraite à taux plein s'ils sont toujours indemnisés à 62 ans. Il existe pourtant d'autres solutions pour partir plus tôt en évitant de passer par la case chômage.

## 1 Quand puis-je partir si j'ai commencé à travailler tôt ?

Si vous avez commencé à travailler avant 20 ans et que votre durée de cotisation est au moins égale à la durée d'assurance requise pour le taux plein, vous pouvez partir avant l'âge de la retraite. Par exemple, un assuré né en 1956 peut partir en re-

traite dès 56 ans et 8 mois s'il totalise 174 trimestres de cotisations, dès 59 ans et 4 mois s'il en a 170 et à partir de 60 ans avec 166 trimestres. Seuls les trimestres validés avec vos cotisations sont, en principe, retenus. Par exception, il est possible de retenir certains trimestres pour lesquels vous n'avez pas cotisé (service militaire, accidents du travail, chômage, maternité...). Vous devez, en outre, justifier d'au moins 5 trimestres validés avant la fin de l'année civile de vos 16 ans pour un départ avant 60 ans ou avant celle de vos 20 ans pour un départ à partir de 60 ans.

## 2 Puis-je quitter mon emploi progressivement ?

La retraite progressive vous permet de percevoir une partie de vos pensions de retraite de base et complémentaires, dès 60 ans, tout en continuant à travailler à temps partiel chez le même employeur ou pour un autre. La fraction de la retraite versée est inversement proportion-

les sommes ainsi versées venant en déduction de vos salaires imposables. Mais si c'est votre employeur qui vous « encourage » vivement quitter l'entreprise le plus tôt possible, pourquoi ne pas lui suggérer de financer ce rachat et, en contrepartie, de vous engager à partir en retraite dès 62 ans ? Supposons que vous percevez un salaire annuel net de 100 000 €, soit un coût annuel de 148 000 € pour votre employeur, charges patronales comprises. Si vous restez dans l'entreprise jusqu'à 64 ans et demi, âge auquel vous aurez tous vos trimestres, cela lui coûtera 370 000 € (148 000 € × 2,5). À votre employeur vous financez les 40 trimestres manquants en vous versant une prime, il devra déboursés environ 80 000 €, compte tenu des charges sociales. Le gain est double pour l'entreprise : elle économise 290 000 € et rajeunit sa pyramide des âges en vous faisant « sortir » de ses effectifs deux ans et demi plutôt.

NATHALIE CHEYSSONKAPLAN

## 3 Et s'il me manque des trimestres de retraite ?

Il est possible de racheter les trimestres qui vous manquent pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Vous pouvez, bien évidemment, financer vous-même cette opération,

Michelin a confirmé ses objectifs 2015 lors de l'assemblée générale des actionnaires : une croissance des volumes en phase avec l'évolution mondiale du marché des pneumatiques et un cash-flow libre d'environ 700 millions d'euros. Le groupe vise aussi une rentabilité des capitaux employés supérieure à 11 %. L'action Michelin a terminé la semaine sur un repli de 0,63 % à 102,60 euros.

WWW.ACHAT-OR-ET-ARGENT.FR  
ACHAT ET VENTE D'OR ET D'ARGENT D'INVESTISSEMENT



Maison fondée en 1933

1 euro =

| Monnaie   | Valeur | 31/1/12 |
|-----------|--------|---------|
| ARGENTINE | 34300  | -8,23   |
| AUD       | 3049   | -9,66   |
| CAD       | 564    | -1,01   |
| GBP       | 209    | 564     |
| HKD       | 101    | -9,38   |
| CHF       | 101    | 3,8     |
| JPY       | 201    | -9,19   |
| USD       | 329    | +14,24  |
| EUR       | 1326   | +10,21  |
| TRY       | 108    | +12,38  |
| MXN       | 204,5  | +9,48   |
| INR       | 205    | +8,14   |
| PLN       | 267,8  | +7,15   |
| RON       | 125    | +7,15   |

www.cpordevises.com

## les devises

| Monnaie      | Valeur   | 1 euro = |
|--------------|----------|----------|
| AUSTRALIE    | 1483     | AUD      |
| CANADA       | 1352     | CAD      |
| GBR BRETAGNE | 0,7538   | GBP      |
| HONG KONG    | 8,6543   | HKD      |
| JAPON        | 135,01   | JPY      |
| SUISSE       | 1,0417   | CHF      |
| ÉTATS-UNIS   | 1,1664   | USD      |
| TUNISIE      | 2,1531   | TND      |
| MAROC        | 10,7964  | MAD      |
| THAILANDE    | 37,242   | THB      |
| TURQUIE      | 2,8945   | TRY      |
| MEXIQUE      | 17,05    | MXN      |
| BRESIL       | 3,3931   | BRL      |
| NORVEGE      | 8,4135   | NOK      |
| RUSSIE       | 55,85    | RUB      |
| HONGRIE      | 306,96   | HUF      |
| LITUANIE     | 3,4528   | LTL      |
| POLONIE      | 4,0003   | PLN      |
| REP. TCHÈQUE | 27,395   | CZK      |
| ROUMANIE     | 4,4536   | RON      |
| CRÉATIE      | 7,5321   | HRK      |
| EGYPTE       | 8,4022   | EGP      |
| CHINE        | 6,9194   | CNY      |
| INDE         | 70,8589  | INR      |
| INDONESIE    | 14670,48 | IDR      |
| ALGERIE      | 109,41   | DZD      |
| SENEGAL      | 655,957  | XOF      |
| LE MAURICE   | 38,6937  | MUR      |